



# Communiqué

le 15/12/2017

## Le SNSPP-PATS reçu au ministère de l'Intérieur

Madame Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, entourée de ses conseillers et de cadres de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC), a reçu ce lundi 11 décembre, une délégation du SNSPP-PATS. Patrice Beunard, Eric Ferret et Laurent Rieu, ont porté la voix du SNSPP-PATS (fondé en 1975), libre, indépendant et représentatif, au cours d'un échange riche et dense. Tous les sujets d'actualité et les perspectives d'avenir pour notre profession ont été abordés, en toute simplicité et sans tabou.

### Secours d'urgence aux personnes (SUAP)

Ces missions partagées exigent une nouvelle répartition entre les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et les agences régionales de santé (ARS). Nous ne sommes pas des supplétifs de la santé ou des entreprises privées. Nous devons prendre notre place dans le dialogue avec le ministère de la Santé.

### Dangerosité du métier

Des violences urbaines aux résidus de fumées d'incendie, la santé et qualité de vie reste un cheval de bataille pour nous. Mme la ministre est bien informée des difficultés et des pistes à explorer.

### Financement des SDIS

Nous déplorons les difficultés financières qui pénalisent nos SDIS jusqu'à perdre des postes de sapeurs-pompiers ou de personnels administratifs. Nous ne pourrions plus assumer toutes nos missions sans effort, notamment en investissement de l'État.

### Temps de travail

les perspectives sont sombres car les contraintes sur le temps de travail (droit européen) et la disponibilité du volontariat grèvent les potentiels opérationnels journaliers (POJ). Comment assurer nos missions et un vrai service public de qualité ? La balle est dans le camp de l'administration qui doit ouvrir un vrai dialogue social avec nous !

### Filière et encadrement

L'application de la filière de 2012 est insatisfaisante dans quelques SDIS. Nous réaffirmons notre vérité : 1 grade = 1 fonction. Tous ceux qui occupent la fonction doivent obtenir le grade correspondant.

**En conclusion, Madame la ministre et l'équipe de la DGSCGC semblent ouverts à la poursuite du dialogue. Nous restons attentifs, mobilisés pour porter votre parole, fiers de notre devise : « quand je revendique, c'est pour construire ».**